



CONSEIL GENERAL

- **Direction générale adjointe vie sociale**
Bernadette Luppi

Directrice générale adjointe vie sociale par intérim

- **Direction de la santé et de l'autonomie**

Eric Rumeau

Directeur

Didier Balay

Directeur adjoint

Alexis Baron

Directeur adjoint

- **Equipe projet**

Service coordination et évaluation

Frédéric Blanchet

Chef de service

Agnès Finet

Chargée des schémas gérontologique et handicap

INTERVENANTS

ENEIS CONSEIL

- **Marina Guseva**

Chef de mission

- **Clémentine Butzbach**

Assistante chef de mission

- **Erwan Keryer et**

- **François Moulère**

Experts « Autonomie »

- **Marion Beauvais et**

- **Christophe Blesbois**

Consultants

Conseil Général de l'Isère

Elaboration du prochain schéma autonomie en faveur des personnes âgées et handicapées (enfants et adultes) du département de l'Isère (2011-2015)

EDITO

Dans la continuité des précédents schémas départementaux 2006-2010 en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées et dans le souci de poursuivre la mise en œuvre d'une politique publique adaptée aux problématiques spécifiques de la dépendance et du handicap, le Conseil général de l'Isère a décidé d'engager une mission d'élaboration du prochain schéma de l'autonomie.

Les politiques en matière de handicap et de gérontologie ont connu ces dernières années de profondes mutations et doivent répondre à de nouveaux défis : recherche de convergence des politiques et des dispositifs d'aide et de soutien, coopération intégrée des filières sanitaire et médico-sociale, articulation avec les territoires de vie et de santé en cours de définition par l'ARS, ...

L'élaboration du prochain schéma de l'autonomie doit avoir le souci permanent de placer la personne âgée et la personne handicapée – adulte et enfant – au centre de la réflexion. Un certain nombre de problématiques sont d'ores-et-déjà au cœur des préoccupations des acteurs intervenant dans le champ de l'autonomie. Comment assurer la juste répartition des équipements et services au sein du département ? Comment garantir, pour chaque individu, une prise en charge fluide et adaptée à ses besoins spécifiques ?

La démarche initiée se donne pour objectif de traiter l'ensemble de ces problématiques, et d'aboutir à la rédaction du schéma autonomie en parfaite cohérence avec les besoins identifiés. Il sera le résultat d'un travail d'analyse approfondi, doublé d'une démarche de terrain. La Corda sera garante du bon déroulement de la démarche et de l'avancement des travaux.

Pour l'accompagner dans sa réflexion, le Conseil général a choisi de faire appel au cabinet Eneis Conseil. Je remercie par avance tous ceux et celles qui voudront bien consacrer de leur temps à une démarche qui se doit d'être participative et constructive.

Gisèle Perez

Vice-présidente chargée de la santé et de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées et de la santé,

Présidente de la coordination départementale pour l'autonomie

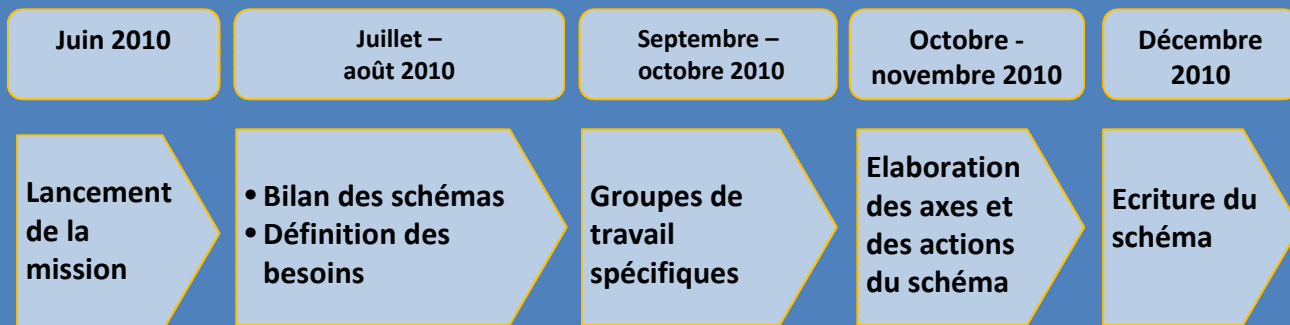
Les objectifs du projet

Ce projet d'élaboration du schéma autonomie permettra de faire un état des lieux des politiques en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées adultes et des enfants handicapés, puis de définir des orientations et des actions concrètes visant à les améliorer afin de répondre de manière la plus adaptée aux besoins des publics-cible.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Evaluer les objectifs et les résultats produits par les précédents schémas en faveur des publics en manque d'autonomie (personnes âgées, personnes handicapées, enfants handicapés)
- Procéder à un recensement exhaustif et territorialisé de l'offre en matière d'autonomie
- Identifier les atouts et carences du dispositif actuel au regard des besoins des personnes en manque d'autonomie
- Identifier les trajectoires de prise en charge et leurs éventuelles ruptures en mettant l'utilisateur au cœur des préoccupations du travail de diagnostic
- Formaliser les besoins de l'autonomie en tenant compte de la dimension territoriale
- Ancrer l'élaboration du nouveau schéma dans une logique participative
- Assurer une mise en œuvre et un suivi opérationnel du schéma

Le calendrier prévisionnel du projet



La méthodologie du projet

Juillet –
Août
2010

Bilan des schémas et définition des besoins

Déroulement des étapes :

- Validation des outils méthodologiques: comité de pilotage du 12 juillet 2010
- Recueil et analyse des données existantes
- Elaboration des fiches d'identité territoriale des 13 territoires qui composent le département, afin d'établir des indicateurs pertinents
- Envoi des questionnaires évaluatifs aux partie-prenantes de la mise en œuvre des actions des précédents schémas et exploitation des résultats
- Envoi des questionnaires nécessaires à la prospective des besoins
- Prospective démographique
- 120 entretiens avec les principaux acteurs du dispositif
- Réalisation d'un sondage téléphonique auprès des Isérois
- Rencontres avec les représentants des différents services du Conseil général (ASE, PMI ou SDAS) au sein des 13 directions territoriales
- Restitution des résultats du bilan et du diagnostic des besoins

Septembre –
Octobre
2010

Groupes de travail spécifiques

Déroulement des étapes :

- Elaboration et diffusion des lettres de mission aux membres des 8 groupes thématiques:
 - Handicaps rares
 - Développement et déploiement de nouvelles technologies pour le maintien à domicile
 - Les outils d'évaluation de la dépendance
 - Territoire de santé et territoires de vie: décroisonner le sanitaire et le médico-social pour améliorer le maintien à domicile
 - Le handicap cognitif
 - Le handicap psychique
 - Culture
 - L'accès au travail des personnes handicapées
- Animation des 3 sessions de travail pour chacun des groupes

Octobre –
Novembre
2010

Elaboration d'une proposition des axes stratégiques et des actions du schéma

Déroulement des étapes:

- Etude comparative
- Organisation de 4 réunions-débat thématiques au sein de chacun des 13 CORTA
- Elaboration du plan d'action
- Elaboration des outils de suivi et de pilotage du schéma

Décembre
2010

Rédaction du schéma

Déroulement des étapes:

- Rédaction d'une version provisoire du schéma
- Validation du schéma par les instances de pilotage
- Vote du schéma par l'Assemblée départementale (courant 2011)

Vos interlocuteurs

Le cabinet ENEIS Conseil

- Le cabinet ENEIS Conseil, spécialisé dans l'accompagnement des acteurs intervenant sur le champ des politiques sociales et médico-sociales, a déjà accompagné plus de 40 Départements dans l'organisation de leurs dispositifs d'action sociale.
- Grâce à la réalisation de plusieurs missions concernant l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées (dont pour les Bouches-du-Rhône, le Maine-et-Loire, le Pas-de-Calais, les Hauts-de-Seine...), le cabinet ENEIS Conseil dispose d'une solide expérience sur le champ de l'autonomie.
- Les principes d'intervention du cabinet ENEIS :
 - *Connaître les problématiques des territoires* : l'expertise apportée par le cabinet s'ajuste aux spécificités locales, appréhendées grâce à une part importante de travail de terrain.
 - *Recueillir une information exhaustive* : les analyses effectuées croisent des informations quantitatives et qualitatives pour des diagnostics objectifs.
 - *Ecouter les acteurs* : chaque mission implique la participation active des acteurs et partenaires à l'échelle des territoires.

Contact

Pour toute question ou contribution, vous pouvez envoyer un mail au contact suivant :

schema_isere@eneisconseil.com

Par ailleurs, vos contributions peuvent être déposées sur un espace extranet dédié :

<https://easyshare.odrive.com/workspace/extranetpro>

Identifiant : autonomie

Mot de passe : schema

Vous pouvez également contacter directement les consultants du cabinet ENEIS Conseil :

Marina GUSEVA, chef de mission
Tél.: 06 59 22 01 01
Mail : m.guseva@eneisconseil.com

Clémentine BUTZBACH, assistante chef de mission
Tél. : 06 58 52 04 04
Mail : c.butzbach@eneisconseil.com